

DESCRIPTIF DU MASTER

MASTER
TRADUCTION AUDIOVISUELLE

Année universitaire
2023-2024



PRODUCTION
DIRECTOR
CAMERA



SOMMAIRE

.....

1. MASTER TRADUCTION AUDIOVISUELLE
2. OBJECTIFS
3. LANGUES DE TRAVAIL
4. CONDITIONS TECHNIQUES REQUISES
5. MODALITÉ DE RÉALISATION
6. DURÉE DU MASTER
7. ORGANIGRAMME
8. ÉCHÉANCES POUR L'INSCRIPTION
9. PROFIL REQUIS POUR POUVOIR S'INSCRIRE
10. TUTORAT ET HEURES DE CONSULTATION
11. DÉBUT DES COURS
12. STRUCTURE DES MODULES
13. PHASE FINALE
14. CARTE D'ÉTUDIANT INTERNATIONALE
15. CERTIFICATS FINAUX
16. FRAIS D'INSCRIPTION ET MODE DE PAIEMENT
17. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT
18. PROLONGEMENT DES ÉTUDES
19. SIMULTANÉITÉ DES ÉTUDES
20. COURS FORMATIFS SUPPLÉMENTAIRES

1. MASTER TRADUCTION AUDIOVISUELLE

La **XXème édition du Master Traduction Audiovisuelle** est un diplôme universitaire délivré par l'Universidad a distancia de Madrid (UDIMA) en alliance avec l'Instituto Superior de Estudios Lingüísticos y Traducción (ISTRAD).

2. OBJECTIFS

Les objectifs fondamentaux de la **XXème édition du Master Traduction Audiovisuelle** sont les suivants :

- 1.Proposer aux diplômés universitaires une formation approfondie et spécifique des techniques de traduction appliquée au **sous-titrage**, englobant aussi bien la phase de traduction en elle-même que l'utilisation des logiciels informatiques les plus importants.
- 2.Proposer aux diplômés universitaires une formation approfondie et spécifique des techniques de traduction appliquée au **doublage cinématographique**, englobant aussi bien la phase de traduction en elle-même que la phase d'adaptation et le processus suivant d'enregistrement.
- 3.Proposer aux diplômés universitaires une formation approfondie et spécifique des techniques de **sous-titrage pour personnes sourdes et malentendantes**, englobant également l'utilisation des logiciels informatiques les plus importants.
- 4.Proposer aux diplômés universitaires une formation approfondie et spécifique des techniques d'**audiodescription pour personnes non-voyantes**, englobant aussi bien la phase de création de scénario en elle-même tout comme l'utilisation des logiciels informatiques les plus importants.

Le master revêt un caractère essentiellement pratique et **représente 60 crédits ECTS**, chaque crédit correspondant à un total de 25 heures de cours.



3. LANGUES DE TRAVAIL

Dans la **XXème édition du Master Traduction audiovisuelle** vous pourrez choisir librement la combinaison linguistique de votre choix parmi les suivantes :

- **Langue de départ (source)** : anglais, français, allemand, espagnol ou italien.
- **Langue d'arrivée (cible)** : anglais, français, allemand, espagnol (Espagne), espagnol (Amérique latine) ou italien.

Les candidats devront choisir parmi ces cinq langues la combinaison linguistique avec laquelle ils souhaitent travailler. Ils suivront par la suite un **parcours établi en fonction de la combinaison linguistique** choisie. Nous conseillons toujours une connaissance avancée de la culture et de la langue de départ, et une maîtrise parfaite de la culture et de la langue cible. C'est pourquoi dans l'idéal, la langue cible sélectionnée devrait correspondre à la langue maternelle de l'étudiant. Si jamais la langue maternelle ne se trouve pas dans la liste, nous conseillons aux étudiants de choisir comme langue cible celle dans laquelle ils s'expriment avec la plus grande correction.

Le niveau de compétence linguistique conseillé devra être **équivalent au B2** selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour la langue source (allemand, espagnol, français, anglais ou italien) et équivalent au C1 selon le CECRL pour la langue cible (allemand, espagnol, français, anglais ou italien) pour les élèves traduisant dans une langue autre que leur langue maternelle.

Une fois que les cours auront débuté, il sera possible de s'inscrire dans une **seconde ou troisième combinaison linguistique** choisie parmi les langues figurant ci-dessus.

Quant aux langues véhiculaires dans lesquelles les études sont proposées, dans la modalité online, il sera possible de choisir librement entre : **anglais, français, allemand, espagnol (Espagne) et italien**, bien qu'il soit conseillé de toujours faire correspondre ce choix avec la langue maternelle. Pour la modalité présentielle, ainsi que lors des webinaires donnés par les enseignants de cette modalité, la langue véhiculaire des cours sera principalement **l'espagnol**.



4. CONDITIONS TECHNIQUES REQUISES

Pour pouvoir suivre la **XXème édition de Master Traduction audiovisuelle**, il est nécessaire d'avoir accès à un ordinateur (disposant du **système d'exploitation Windows**, car c'est le système d'exploitation pour lequel sont programmés les logiciels utilisés dans le master), de disposer d'**écouteurs** et d'un **microphone** (celui de l'ordinateur est suffisant s'il s'agit d'un portable) et d'une **connexion internet** stable et sûre.

5. MODALITÉ DE RÉALISATION

La **XXème édition du Master Traduction audiovisuelle** pourra être suivi de façon présentielle ou distance (en ligne).

5.1 Modalité présentielle. L'année universitaire 2023-2024 proposera une modalité en présentiel qui sera dispensée dans les locaux de l'Instituto Superior de Estudios Lingüísticos y Traducción (Séville). Les séances présentielles seront dispensées **deux ou trois fois par semaine selon la semaine**. L'horaire définitif des cours sera communiqué aux étudiants avant le début des cours.

Cette modalité aura un nombre de places compris **entre 25 et 50**. Si le **minimum (25 demandes d'inscription)** n'est pas atteint pendant la première période d'inscription (du 15 avril au 10 mai), seule la Modalité à distance sera mise en place. Si jamais le **maximum (50 demandes d'inscription)** est dépassé, une épreuve de traduction sera envoyée aux candidats. Elle consistera en un test de traduction, de langue, de compréhension écrite et de production écrite.

Étant donné que la présence est obligatoire, les étudiants choisissant cette modalité devront être disponibles aux jours et aux heures pour participer aux sessions. En cas d'impossibilité de suivi de la formation de façon régulière, il sera possible de passer à la modalité à distance.

Dans le cas de la modalité présentielle, la langue d'enseignement des sessions sera principalement **l'espagnol**, avec quelques exceptions dans la langue cible de l'étudiant. Il sera nécessaire d'avoir un ordinateur portable, des écouteurs et un microphone pour pouvoir participer aux cours.

L'accès au matériel et aux tâches notées sera identique pour les étudiants à distance comme en présentiel.



5.2 Modalité à distance. Les élèves résidant loin ou souhaitant suivre la formation à distance pour des raisons professionnelles pourront effectuer le master en ligne. Cette modalité, qui comporte le même nombre de crédits que la formation en présentiel, repose sur l'envoi périodique de matériels sur la **plateforme virtuelle de formation**, spécialement élaborés par le corps enseignant en charge de la formation, abordant les contenus de l'ensemble des modules et l'explication approfondie des logiciels existants pour les spécialités dont est composé chacun des modules (nous aborderons en particulier de façon détaillée l'utilisation de plusieurs programmes de sous-titrage, le sous-titrage pour sourds et malentendants, la localisation de produits multimédia et l'audiodescription pour non-voyants). Il offre également des indications et explications exhaustives de toutes les ressources audiovisuelles existant en matière de traduction, des modèles de traductions, des registres lexicaux et l'apport d'une bibliographie actualisée.

La formation sera dispensée à l'aide de logiciels téléchargeables gratuitement ou de versions de démonstration disponibles gratuitement sur Internet.

D'autre part, les étudiants recevront en plus du calendrier des envois de documentation, un **calendrier virtuel** indiquant les dates et les heures des séances de **tutorat de groupe** (séances de tutorat virtuelles à participation volontaire auxquelles les étudiants peuvent se connecter pour parler avec les tuteurs / enseignants et le reste de leurs camarades de classe) et les dates et les heures des **webinaires** qui seront enseignés tout au long de l'année universitaire (coincidunt normalement avec certains des cours de la modalité présentielle. Par conséquent, ils seront essentiellement donnés en espagnol, mais il peut arriver que ces webinaires soient également donnés dans d'autres langues, en fonction de la langue cible de l'étudiant.

Les étudiants pourront également se mettre en contact avec les différents professeurs ou tuteurs les assistant pendant leurs **heures de permanence téléphonique et électronique** afin de dissiper tout doute se rapportant à l'élaboration de devoirs et de traductions ou encore d'échanger leurs impressions concernant l'utilisation des logiciels, la mise en pratique des techniques traitées dans chaque module et des corrections rendues pour les travaux présentés.



6. DURÉE DU MASTER

Les études se dérouleront pendant l'**année universitaire 2023-2024**. Dans le cas de la modalité présentielle, les sessions auront lieu entre octobre de 2023 et mai 2024. Les personnes requérant plus des deux semestres prévus pour terminer les études trouveront des informations à ce sujet **au point 18**.

7. ORGANIGRAMME

L'**organigramme de la XXème édition du Master Traduction audiovisuelle** est composé des membres suivants :

Coordination Académique :

Dra. Marta Chapado Sánchez

Coordination des stages :

Dña. Inés Franco Fernández

Commission Académique

(par ordre alphabétique des noms de famille) :

Dra. Marta Chapado Sánchez (Istrad)

Dña. Inés Franco Fernández (Istrad)

Dra. Rocío Márquez Garrido (Istrad)

Dra. Cristina Ramírez Delgado (Istrad)

Coordination Travail de fin de master :

Dña. Laura María Fernández Ortega

8. ÉCHÉANCES POUR L'INSCRIPTION

Les étudiants disposeront de trois périodes possibles pour réaliser leur inscription :

1ère période d'inscription : du **15 avril** au **10 mai** 2023

2ème période d'inscription : du **15 juin** au **10 juillet** 2023

3ème période d'inscription : du **1er septembre** au **30 septembre** 2023

Quelle que soit la période d'inscription, l'intéressé pourra renvoyer sa demande d'inscription soit par internet via notre plate-forme **www.mastraduvisual.com**, soit en se rendant directement au siège de l'Instituto Superior de Estudios Lingüísticos y Traducción (du lundi au jeudi de 9 h à 14 h et de 15 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 9 h à 13 h). Les personnes s'inscrivant durant la première période pourront demander une place en Modalité présentielle, comme il est expliqué **[au point 5](#)** de ce descriptif. Une fois la sélection finalisée, les élèves choisis recevront leur admission par email ou courrier postal (à la convenance de l'élève) ainsi que la documentation nécessaire aux démarches d'inscription.

9. PROFIL REQUIS POUR S'INSCRIRE

Pour s'inscrire à la **XXème édition du Master Traduction audiovisuelle**, les candidats devront :

1. Effectuer la préinscription dans les délais prévus et **avoir été admis au sein de la formation**, comme décrit ci-dessus.
2. Être en possession d'un **diplôme universitaire**, avec les deux observations suivantes : a) les personnes n'étant pas en possession de leur diplôme au moment de l'inscription disposeront d'un délai supplémentaire jusqu'au 15 novembre 2023 pour le présenter, et b) les personnes en possession d'un diplôme universitaire non espagnol pourront accéder au master sans homologuer leurs études ni faire traduire leurs documents.
3. Quant au **niveau linguistique** requis, voir le [point 3](#).

10. TUTORAT ET HEURES DE CONSULTATION

Une fois admis au sein de la formation, chaque étudiant inscrit recevra un courrier électronique contenant des informations concernant les tuteurs académiques assignés à chaque module (issus du monde professionnel ou académique de la traduction audiovisuelle). Les étudiants pourront faire appel à ces derniers en cas de doute ou de problème concernant le suivi de la formation.

De plus, l'équipe de Coordination Académique des études tout comme le personnel de Soutien des Études se tiendra également à la disposition des étudiants au siège de l'ISTRAD pour **toute question (de manière présentielle, téléphonique ou électronique)** et en cas de doutes concernant leur activité professionnelle dans le monde de la traduction ou leur activité extérieure au master, au numéro de téléphone et adresse email indiqués plus bas.

Heures de consultation :

Pendant la durée du master, de **9 heures à 14 heures** et de **15:30 heures à 17:30 heures** du **lundi au jeudi** et le **vendredi de 9 heures à 13 heures** au siège de l'Instituto Superior de Estudios Lingüísticos y Traducción, ou en appelant le **(0034) 954 61 98 04**.

Durant cet horaire, tout type d'incident sera résolu, et toute question de nature organisationnelle ou académique sera éclaircie. Les adresses électroniques suivantes seront également à la disposition des étudiants à tout moment :

Gestion et administration : mastradu@institutotraduccion.com

Coordination académique : coordinacion.mtav@institutotraduccion.com

Conseil technique et informatique : mastecni@institutotraduccion.com

Tutorat : tutorias.mtav@institutotraduccion.com

Les dates de fermeture d'ISTRAD pendant l'année académique (périodes de vacances) seront publiées au point 10 du descriptif disponible sur notre site web (www.mastraduvisual.com).

11. DÉBUT DES COURS

Les activités académiques du master, aussi bien dans la modalité présentielle que dans la modalité à distance, **débuteront le 9 octobre 2023**.

Il y aura une **cérémonie d'inauguration** de l'année universitaire le **6 octobre** et, sans préjudice du fait qu'elle puisse avoir lieu de manière présentielle, elle sera (dans tous les cas) diffusée à travers nos réseaux.

12. STRUCTURE DES MODULES

L'offre correspondant au **XXème Master Traduction Audiovisuelle** aura une structure académique suivant les modules décrits ci-dessous, avec la participation des professeurs suivants :

Introduction à la traduction audiovisuelle (Équivalence : 7 ECTS)

Dr. Jorge Díaz Cintas (University College London)
Dr. Juan José Martínez Sierra (Univ. de Valencia)
Dra. Laura Santamaría (Univ. Autónoma Barcelona)
Dra. Leonor Acosta (Univ. de Cádiz)
Dra. Marta Chapado Sánchez (ISTRAD)
Dr. Patrick Zabalbeascoa (Univ. Pompeu Fabra - Barcelona)
Dra. Rocío Baños Piñero (University College London)
Dra. Rocío Márquez Garrido (ISTRAD)

Traduction appliquée au sous-titrage (Équivalence : 11 ECTS)

D. Aitor Rodríguez Rodríguez (ISTRAD)
D. Alejandro Carantoña (Traductor autónomo)
Dra. Anjana Martínez Tejerina (Traductora autónoma)
Dra. Anne Bécart (ISTRAD)
D. Ivars Barzdevics (Traductor autónomo)
D. Javier Rebollo Trigueros (AMPERSOUND)
Dra. Mar Ogea Pozo (Universidad de Córdoba)
Dña. María Vidal Rodríguez (ISTRAD)
Dra. Marta Chapado Sánchez (ISTRAD)
Dña. Rosel Jiménez (Traductora autónoma)
Dña. Sharon Mishell Rivera Lamadrid (ISTRAD)
Dña. Viola Santini (Traductora autónoma / WordUp!)
Dña. Viviana Merola (ISTRAD)



Traduction appliquée au doublage (Équivalence : 8 ECTS)

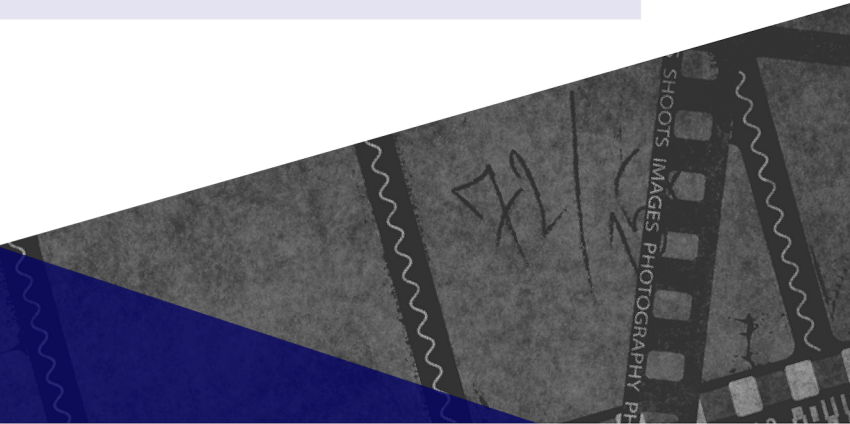
Dña. Aida Franch Arnau (Traductora autónoma)
Dña. Ana María Gómez Cremades (Ajustadora autónoma)
D. Carlos Benito (Traductor autónomo)
D. Fernando Castillo (Traductor autónomo)
D. Ivars Barzdevics (Traductor autónomo)
Dra. María José Chaves (Univ. Huelva)
Dña. María Vidal Rodríguez (ISTRAD)
Dra. Nina Lukic (Traductora autónoma)
D. Quico Rovira-Beleta (Traductor y ajustador autónomo)
Dña. Valeria Cervetti (Traductora autónoma)
D. Xosé Castro Roig (Traductor autónomo)

Sous-titrage pour Sourds (SPS) (Équivalence : 5 ECTS)

D. Aitor Rodríguez Rodríguez (ISTRAD)
Dra. Ana Pereira Rodríguez (Universidad de Vigo)
D. Antonio Humanes Ochavo (MediaSur)
Dra. Christiane Limbach (Universidad Pablo de Olavide)
Dra. Lourdes Lorenzo Rodríguez (Universidad de Vigo)
D. Pedro Gómez Rivera (Especialista en accesibilidad)
Dña. Samantha Mayordomo (Especialista en accesibilidad)

Audiodescription (AD) (Équivalence : 7 ECTS)

Dña. Camille Cartier (Traductora autónoma)
Dra. Christiane Limbach (Universidad Pablo de Olavide)
Dña. Esmeralda Azkarate-Gaztelu (Especialista en Accesibilidad)
D. Javier Jiménez Dorado (APTENT)
Dra. Marta Chapado Sánchez (ISTRAD)
D. Pedro Gómez Rivera (Especialista en accesibilidad)
Dña. Rocío Méndez Pérez (Traductora autónoma)
Dña. Viviana Merola (ISTRAD)



Milieu professionnel (Équivalence : 2 ECTS)

Dña. Belén Ortega (DL Multimedia)
Dr. Frédéric Chaume (Univ. Jaume I)
Dr. Guillermo Parra (Universidad Pompeu Fabra)
Dña. Inés Franco Fernández (ISTRAD)
D. Ivars Barzdevics (Traductor autónomo)
Dr. Jorge Díaz Cintas (University College London)

Phase finale (Module appliqué + Module TFM) (Équivalence : 20 ECTS)

Dña. Inés Franco (ISTRAD)
Dña. Laura María Fernández Ortega (ISTRAD)
Dña. Sharon Mishell Rivera Lamadrid (ISTRAD)



13. PHASE FINALE

La coordination des stages contactera les étudiants en **octobre** pour leur proposer de sélectionner l'une des options proposées. La phase final, dont la charge totale est équivalente à 20 ECTS, sera composée de deux modules :

1. Module appliqué (Équivalence : 10 ECTS). Pour valider ce module, l'élève devra choisir **une (1)** parmi les trois (3) options suivantes :

Projet. Réalisation d'un projet pratique de traduction. Le déroulement de cette option se fera obligatoirement à distance.

Stage. Pour cette option, l'étudiant devra effectuer un stage en entreprise ou dans une agence de traduction, attribué par l'administration du master et situé dans une ville et un pays sélectionnés par l'étudiant, d'une durée de 250 heures de travail. Le déroulement de cette option pourra se faire de manière présentielle ou à distance.

Homologation, avec demande d'une accréditation préalable d'activité professionnelle.

2. Module TFM (Équivalence : 10 ECTS). En fonction du choix de Module appliqué, les étudiants devront réaliser **un (1)** des **trois (3)** types de travail suivants :

TFM Projet. Cette modalité repose sur la réalisation d'un bref travail de recherche sur un aspect considéré comme opportun par l'étudiant dans le cadre de son projet pratique, ainsi que la rédaction d'un mémoire dans lequel seront exposées et analysées les tâches réalisées. Cette option ne pourra être choisie que si l'option Projet a été sélectionnée dans le Module appliqué.

TFM Stage. Cette modalité repose sur la réalisation d'un bref travail de recherche sur un aspect choisi ou considéré comme opportun par l'étudiant dans le cadre de son stage, ainsi que la rédaction d'un mémoire dans lequel seront exposées et analysées les tâches réalisées. Cette option ne pourra être choisie que si l'option Stage a été sélectionnée dans le Module appliqué.

TFM Homologation. Cette modalité repose sur la réalisation d'un bref travail de recherche sur un aspect choisi ou considéré comme opportun par l'étudiant dans le cadre de l'activité homologuée, ainsi que la rédaction d'un mémoire dans lequel seront exposées et analysées les tâches réalisées. Cette option ne pourra être choisie que si l'option Homologation a été sélectionnée dans le Module appliqué.



14. CARTE D'ÉTUDIANT INTERNATIONALE

Les étudiants bénéficieront, sans frais supplémentaires, d'une **carte d'étudiant internationale** délivrée par ISTRAD-ISIC, valable du **1er octobre 2023 au 30 septembre 2024**. Les caractéristiques et les avantages de cette carte d'étudiant peuvent être consultés depuis [ce lien](#). Au long du mois **d'octobre**, les indications concernant l'obtention de la carte d'étudiant seront envoyées depuis l'ISTRAD.

15. CERTIFICATS FINAUX

À la fin des études, la Commission Académique en charge du Master de Traduction délivrera les documents suivants de manière personnalisée :

1. Diplôme du **Master Traduction audiovisuelle** délivré par **l'Universidad a distancia de Madrid (UDIMA)**, comportant le détail des modules suivis au dos du document.
2. **Certificat et rapport détaillé** du **rendement** obtenu dans tous les modules réalisés (aussi bien les certificats que les modules). Les combinaisons linguistiques dans lesquelles les modules ont été complétés figureront sur ces certificats.
3. Le cas échéant, **rapport détaillé** des activités réalisées et du rendement obtenu pendant le stage, avec le **certificat d'accréditation** de l'activité développée.

Le protocole de délivrance des documents finaux commencera à la réception du dernier devoir corrigé. L'étudiant sera contacté par la Direction de l'Institut pour débiter les démarches administratives correspondantes dans un délai de 15 jours à partir de cette date.



16. FRAIS D'INSCRIPTION ET MODE DE PAIEMENT

Le coût total du master s'élève à **1865 euros**. Ce montant pourra être versé en une seule fois ou être fractionné en cinq versements. Ces derniers se répartiront de la manière suivante :

Montant	Date de paiement
373 euros	Au moment de l'admission
373 euros	Décembre 2023
373 euros	Mars 2024
373 euros	Juin 2024
373 euros	Septembre 2024

Le montant indiqué correspond à :

- Prix de l'**inscription à la Universidad a Distancia de Madrid (UDIMA)**: 1665 euros
- Maintenance du **Campus Virtuel ISTRAD**: 135 euros
- **Frais administratifs ISTRAD**: 65 euros

17. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Dans le cas d'**erreurs bancaires ou administratives** survenant lors du règlement du paiement initial ou des fractionnements de paiement suivants, l'étudiant **pourra en demander le remboursement** dans les dix jours suivant le paiement, suite à quoi le remboursement correspondant sera effectué sans qu'il soit nécessaire de réaliser une démarche administrative particulière.

En cas **d'annulation**, vous pouvez demander que le montant payé soit **appliqué à l'année académique suivante** dans le cours de troisième cycle auquel vous vous êtes inscrit ou tout autre cours offert par ISTRAD jusqu'à un mois après avoir effectué le paiement et avoir formalisé l'inscription. Ce montant sera appliqué comme dernier fractionnement du paiement du nouveau cours de troisième cycle que vous allez suivre.

18. PROLONGEMENT DES ÉTUDES

Les étudiants qui, pour des **raisons professionnelles ou personnelles**, auraient besoin de **plus de deux semestres pour réaliser le master** devront demander la réinscription et payer les frais correspondant aux crédits du programme n'ayant pas été obtenus.

19. SIMULTANÉITÉ DES ÉTUDES

Au début des cours, les étudiants recevront un **email informatif** au sujet des **options d'homologation et de simultanéité des études** disponibles parmi les études proposées par l'ISTRAD. Vous pourrez consulter cette information si jamais vous souhaitez homologuer d'autres études suivies auparavant à l'ISTRAD.

20. COURS FORMATIFS SUPPLÉMENTAIRES

Pendant les études, les étudiants inscrits auront la possibilité de réaliser **gratuitement** une formation online supplémentaire proposée par l'ISTRAD dans les domaines suivants :

- **Orthotypographie et correction idiomatique**
Dra. Anne Bécart (ISTRAD)
Dra. Aurora Centellas Rodrigo (UDIMA)
Dra. Blanca Garrido Martín (Universidad de Sevilla)
Dra. Christiane Limbach (Universidad Pablo de Olavide)
Dra. Cristina Huertas Abril (Universidad de Córdoba)
Dra. Leyre Martín Aizpuru (Universidad de Sevilla)
Dña. Viviana Merola (ISTRAD)
- **Entreprenariat**
Dña. Camille Cartier (Traductora autónoma)
Empresa Tatutrad S.L.
D. Ismael Marín Castañeda (Traductor autónomo)
Dra. Rocío Márquez Garrido (ISTRAD)
Dña. Silvia Nieto Cortés (Traductora autónoma)

Le suivi de cette formation supplémentaire (volontaire et facultatif) sera réalisé à distance et sera inclus dans le calendrier d'activités du master.

